

|                                  |                            |
|----------------------------------|----------------------------|
| Ratelle                          | Starr                      |
| Reinke                           | Stick                      |
| Richard (Ottawa-Est)             | Stuart (Charlotte)         |
| Richard (Saint-Maurice-Lafleche) | Studer                     |
| Roberge                          | Thatcher                   |
| Robertson                        | Thomas                     |
| Robichaud                        | Trainor                    |
| Robinson (Bruce)                 | Tucker                     |
| Robinson (Simcoe-Est)            | Tustin                     |
| Rochefort                        | Van Horne                  |
| Rouleau                          | Viau                       |
| Rowe                             | Villeneuve                 |
| St-Laurent (Québec-Est)          | Vincent                    |
| St-Laurent (Témiscouata)         | Weaver                     |
| Shipley (M <sup>re</sup> )       | Weir                       |
| Simmons                          | Weslak                     |
| Sinclair                         | White (Hastings-Frontenac) |
| Small                            | White (Middlesex-Est)      |
| Smith (Battle-River-Camrose)     | White (Waterloo-Sud)       |
| Stanton                          | Wylie                      |
|                                  | Yuill—199                  |

## ONT VOTÉ CONTRE:

| MM.               | MM.                         |
|-------------------|-----------------------------|
| Argue             | Herridge                    |
| Barnett           | Johnson (Kindersley)        |
| Bryce             | Jones                       |
| Bryson            | Knight                      |
| Cameron (Nanaimo) | Knowles                     |
| Campbell          | McCullough (Moose-Mountain) |
| Castleden         | Nicholson                   |
| Coldwell          | Noseworthy                  |
| Ellis             | Regier                      |
| Gillis            | Zaplinsky—20                |

(La Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est).)

**Le très hon. M. Howe:** Monsieur le président, le projet de loi à l'étude prévoit la formation d'une société de la Couronne chargée d'aménager le tronçon nord-ontarien d'un pipe-line de gaz naturel entièrement canadien. Il aura pour but de rapprocher la date à laquelle l'Alberta possédera un débouché convenable pour son excédent de gaz, et celle où les cités, les villes et les industries de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de Québec qui se trouveront à une distance économique auront accès à ce combustible si utile.

Bon nombre de députés sont peut-être d'avis que cette entreprise de pipe-line ne comporte que l'acquisition et la pose d'un tuyau de grand diamètre allant d'un point déterminé de l'Alberta, à un endroit près de Montréal. Pareil ouvrage constitue une entreprise d'envergure, car il coûtera, estime-t-on, 375 millions de dollars. Toutefois, il ne s'agit là que d'un aspect des travaux. En Alberta, il faudra forer des puits à l'endroit où l'on a déjà prouvé l'existence de nappes de gaz afin de pouvoir se le procurer; on devra ériger des usines de traitement chimiques, afin d'éliminer le soufre et les composés humides tels que le butane et le propane, car le gaz entrant dans le pipe-line doit être sec. Il faudra poser des tuyaux convergents en

[M. l'Orateur.]

Alberta, afin de recueillir le gaz des diverses nappes et le transporter vers l'extrémité ouest du pipe-line transcanadien. M. Manning, premier ministre de l'Alberta, a évalué l'ensemble des dépenses qui devront être engagées dans cette province pour mettre à exécution l'entreprise du pipe-line, à 250 millions de dollars. Ce sont là des problèmes qu'ont à résoudre l'entreprise privée et le gouvernement de l'Alberta et à l'égard desquels notre Parlement n'a aucune responsabilité à assumer.

Il faut ensuite trouver des acheteurs de ce gaz, ce qui comporte de coûteux réseaux de distribution dans un grand nombre de villes et un programme de vente incitant les ménages et les industries privées à préférer le gaz naturel. L'établissement d'une clientèle comporte inévitablement un laps de temps considérable que l'achat provisoire de gaz des États-Unis raccourcira en permettant de commencer sans retard à trouver des clients. L'établissement de la clientèle comporte aussi la fabrication et la vente des appareils servant à l'utilisation du gaz. En somme, c'est une entreprise qui entraînera la dépense de plus d'un milliard de dollars au Canada.

Certains députés diront que, si l'on aménageait le pipe-line principal, les producteurs étendraient éventuellement leurs installations et les raccorderaient au pipe-line. Les mêmes députés diront peut-être que la consommation finira par augmenter à un point qui permettra au pipe-line de couvrir ses frais courants. Cependant, il reste que tant qu'on ne pourra pas assurer la livraison d'une certaine quantité de gaz ni garantir la consommation de la quantité requise, il sera impossible de financer le pipe-line principal de façon satisfaisante tant pour l'entreprise privée que pour le Parlement.

Des députés se demandent peut-être pourquoi il est souhaitable d'écouler aux États-Unis une certaine quantité de gaz provenant du pipe-line. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, des débouchés sont nécessaires pour l'écoulement d'une plus grande quantité de gaz de l'Alberta que ne pourra vraisemblablement jamais en consommer l'Est canadien. Deuxièmement, il existe déjà aux États-Unis un débouché où la consommation peut se faire immédiatement. Les ventes faites aux États-Unis encourageraient donc l'exploration et l'essor en Alberta en plus de répartir le coût du réseau de transmission sur un volume plus considérable de gaz. Hormis ces deux considérations, les marchés américains ne sont pas essentiels à l'entreprise. Cependant, je signale que lorsque le premier ministre Manning a soumis pour la première fois le projet à notre premier ministre, il a posé comme condition l'organisation d'un débouché aux États-Unis, outre les débouchés